



MAIRIE
de
84110 ROAIX
Tél:04.90.46.11.46
Fax:04.90.46.14.05

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE ROAIX

Objet et dates de l'enquête publique

Il sera procédé à une enquête publique sur la révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la commune de Roaix, pour une durée de 33 jours consécutifs **du lundi 14 octobre 2024 à 13h00 au vendredi 15 novembre 2024 à 17h00.**

Toutes informations nécessaires peuvent être demandées auprès de :
Mairie de Roaix, 617 Route des Princes d'Orange, 84110 ROAIX
Téléphone 04 90 46 11 46 – mail : contact@mairie-roaix.fr

Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Alain PIVERT A été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Modalités de mise à disposition du dossier public

La Mairie de Roaix est le siège de l'enquête publique. Les pièces du dossier comprenant notamment une évaluation environnementale ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public à la Mairie de Roaix, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir les lundis de 13h00 à 17h00, mercredis de 8h30 à 11h30 et 13h00 à 17h00, les vendredis de 13h00 à 17h00, exceptés samedis, dimanches et jours fériés.

Le dossier est également disponible par voie dématérialisée, pendant toute la durée de l'enquête sur le site de la commune : <https://mairie-roaix.fr>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :

Les observations pourront être, pendant la durée de l'enquête :

- Notées sur le registre d'enquête mis à disposition du public en Mairie,
- Adressées par voie postale à l'attention de « Monsieur le commissaire enquêteur-Mairie de Roaix-617 Route des Princes d'Orange-84110 Roaix »,
- Adressées par courrier électronique à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse courriel suivante : contact@mairie-roaix.fr.

Recueil des observations du public

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur sera présent en Mairie de Roaix pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 14 octobre de 13h00 à 17h00
- Vendredi 25 octobre de 13h00 à 17h00
- Mercredi 06 novembre de 8h30 à 11h30
- Vendredi 15 novembre de 13h00 à 17h00

Clôture de l'enquête publique et fin de l'instruction

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Dans un délai de 30 jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire de la commune de Roaix le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. Ledit rapport pourra être consulté par le public en Mairie pendant 1 an et sur le site de la commune : <https://mairie-roaix.fr>